SICEM
SARL AU CAPITAL DE 2.100.000 F
SIREN NANTERRE 326 717 642
11, RUE DE NORMANDIE
92600 ASNIÈRES
TÉL. (1) 47.28.28.79

MOTO GUZZI

Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche d'Ile-de-France
REG. AU-2360.84.02
10, RUE CRILLON
TÉLÉPHONE 46.34.46.46 PARIS 4e

05/91

DESCRIPTION DES VÉHICULES **MOTO-GUZZI**

Type : **VH**

0 - GÉNÉRALITÉS

0.1) CONSTRUCTEUR : G.B.M - S.p.A - Chiusa di Ginestro - 61100 PESARO - ITALIE
0.1.1) REPRÉSENTANT ACCRÉDITÉ EN FRANCE : SICEM - 11, rue de Normandie 92600 ASNIÈRES
0.2) MARQUE : MOTO-GUZZI.
0.3) GENRE : Motocyclette.
0.3.1) PUISSANCE DÉCLARÉE DE LA MOTOCYCLETTE (Kw) : 46,5.
0.4) TYPE : VH.
0.5) PUISSANCE ADMINISTRATIVE : 9 cv.

1 - CONSTITUTION GÉNÉRALE

1.1) NOMBRE D'ESSIEUX ET DE ROUES : 2.
1.1.1) EMPLACEMENT DE LA ROUE MOTRICE : Arrière.
1.1.2) EMPLACEMENT DE LA ROUE DIRECTRICE : Avant.
1.2) DIMENSIONS DES PNEUMATIQUES : AV. = 110/90 V 18 ou 110/90 H 18 ou similaire
AR. = 120/90 V 18 ou 120/90 H 18 ou similaires.
1.3) CONSTITUTION DU CADRE : Tubes d'acier soudés.
1.4) EMPLACEMENT ET DISPOSITION DU MOTEUR : A la partie inférieure du cadre.

2 - POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1) POIDS TOTAL AUTORISÉ EN CHARGE : 440 kg.
2.2) POSSIBILITÉ D'ATTELAGE D'UN SIDE-CAR : Oui.
2.4) CHARGE MAXIMALE ADMISSIBLE :
2.4.1) SUR L'ESSIEU 1 : 170 kg.
2.4.2) SUR L'ESSIEU 2 : 290 kg.
2.7) EMPATTEMENT : 1,505 m.
2.8) POIDS A VIDE DU VEHICULE EN ORDRE DE MARCHE :
2.8.0) TOTAL : 250 kg.
2.8.1) SUR L'ESSIEU 1 : 116 kg.
2.8.2) SUR L'ESSIEU 2 : 134 kg.
2.9) PORTE-A-FAUX AVANT : 0,330 m.
2.10) PORTE-A-FAUX ARRIÈRE : 0,385 m.
2.11) LONGUEUR HORS TOUT : 2,220 m.
2.12) LARGEUR HORS TOUT : 0,840 m.

3 - MOTEUR

3.1) DÉNOMINATION : VT.
3.1.1) MARQUE : MOTO GUZZI.
3.2) DESCRIPTION GÉNÉRALE :
3.2.1) TYPE : Combustion interne à piston en mouvement alternatif et vilebrequin.
3.2.2) CYCLE : Allumage commandé.
3.2.3) NOMBRE DE TEMPS : 4.
3.3) NOMBRE ET DISPOSITION DES CYLINDRES : 2 en V à 90°.
3.4) DIMENSIONS :
3.4.1) ALESAGE (mm) : 88.
3.4.2) COURSE (mm) : 78.
3.4.3) CYLINDRÉE (cm^3) : 948,8.
3.5) RAPPORT VOLUMÉTRIQUE DE COMPRESSION : 9,2 : 1.
3.6) PUISSANCE NETTE MAXIMALE DÉCLARÉE DU MOTEUR (Kw) : 48.
3.7) RÉGIME DE PUISSANCE MAXIMALE (tr/mn) : 6700.
3.8) COUPLE MAXIMAL (mdaN DGM) : 7,66.
3.9) RÉGIME DE COUPLE MAXIMAL (tr/mn) : 5200.
3.10) RÉGIME DE ROTATION MAXIMALE (tr/mn) : 7000.
3.11) CARBURANT UTILISÉ : Super carburant.
3.12) RÉSERVOIR DE CARBURANT : 22,5 litres.
3.13) MODE D'ALIMENTATION DU MOTEUR : 1 carburateur par cylindre.
3.14) TYPE DE FILTRE A AIR : Sec.
3.15) ALLUMAGE : Bougies, bobine, par rupteur.
3.16) TENSION D'ALIMENTATION DES CIRCUITS ÉLECTRIQUES (volts) : 12.
3.17) DISPOSITIF D'ANTIPARASITAGE : Oui.
3.18) REFROIDISSEMENT DU MOTEUR : Air.
3.19) NOMBRE DE SILENCIEUX D'ÉCHAPPEMENT : 2.
3.19.1) DESCRIPTION : 1 échappement par cylindre.
3.19.2) RÉFÉRENCE : MOTO-GUZZI T 14 - Tuyau collecteur.
MOTO-GUZZI C 17 - Chambre d'expansion.
MOTO-GUZZI S 29 - Silencieux.

3.20) NIVEAU SONORE AU POINT FIXE :
3.20.1) VALEUR DU NIVEAU SONORE (dBa) : 97.
3.20.2) RÉGIME DE ROTATION CORRESPONDANT (tr/mn) : 3350.
3.20.3) SHÉMA DE LA POSITION DU MICROPHONE :

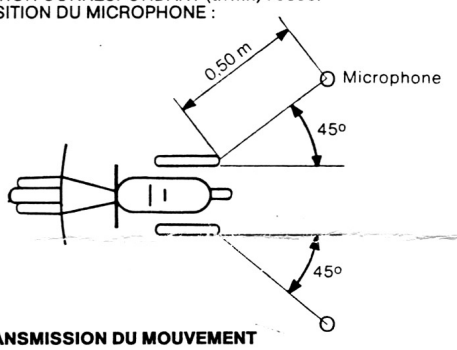

4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1) TYPES DE BOITE DE VITESSES : Mécanique à 5 rapports avant.
4.1.1) EMPLACEMENT DU LEVIER DE COMMANDE : Sélecteur au pied gauche.
4.2) TYPE D'EMBRAYAGE : Disque sec.
4.2.1) MODE DE COMMANDE : Levier à main gauche.
4.3) TYPE DE TRANSMISSION ENTRE LA BOITE DE VITESSES ET LES ROUES : arbre et cardan.
4.4) DÉMULTIPLICATION DE LA TRANSMISSION :
4.4.1) DIMENSION ET CIRCONFÉRENCE DE ROULEMENT DES PNEUMATIQUES DE RÉFÉRENCE (mm) : Arrière = 120/90 V 18
Circonférence : 2020 mm.
4.4.2) DÉMULTIPLICATION ET VITESSES A 1000 tr/mn :

Combinaison des vitesses	Démultiplication primaire	Boîte de vitesses	Démultiplication secondaire	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/mn km/h
1		2,000		11,64	10,40
2		1,388		8,08	14,98
3	1,23	1,047	4,714	6,10	19,87
4		0,869		5,06	23,93
5		0,750		4,36	27,75

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie.

4.5) VITESSE MAXIMALE (km/h) : 160 environ.
4.6) INDICATEUR DE VITESSE : Oui.
4.7) COMPTEUR KILOMÉTRIQUE : Oui.

5 - SUSPENSION

5.1) AVANT : Fourche télescopique hydraulique avec ressorts hélicoïdaux.
5.2) ARRIERE : Bras oscillant avec amortisseurs hydrauliques et ressorts hélicoïdaux.

6 - DIRECTION

6.1) TYPE DE DIRECTION : Directe sur fourche télescopique.

7 - FREINAGE

7.1) FREIN DE SERVICE : 2 disques à l'avant et un disque à l'arrière.
7.1.1) COMMANDE DU FREIN DE SERVICE :
- 1 Levier à main droite commande hydraulique le frein avant droit.
- 1 pédale au pied droit commande hydraulique le frein avant gauche et le frein arrière.

7.2) RÉPARTITEUR DE FREINAGE : Non.
7.2.1) DISPOSITIF ANTI-BLOQUEUR DES ROUES : Non.
7.3) FREIN DE SECOURS : Par indépendance des freins à main et à pied.
7.4) FREIN DE STATIONNEMENT : Sans.

7.5) MODE DE TRANSMISSION DES EFFORTS AUX ROUES :
7.5.1) FREIN DE SERVICE : Fluide hydraulique.
7.5.2) FREIN DE SECOURS : Fluide hydraulique.
7.6) ASSISTANCE DU FREIN DE SERVICE : Non.
7.7) RÉSERVOIRS DE FLUIDE OU D'ÉNERGIE : 1 réservoir sur le guidon pour le frein à main et un réservoir fixe sur le cadre au-dessus de la pédale pour le frein à pied.
7.7.1) MODE D'ALARME POUR LES DÉFAILLANCES : Témoin lumineux rouge sur le guidon.
7.7.2) PARAMÈTRE RÉGLÉ POUR L'ALARME : baisse de niveau de fluide sur le circuit du frein à pied.
7.7.3) MODE DE CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ALARME : Non.
7.8) TYPE DE FREINS :
7.8.1) FREIN DE SERVICE :
7.8.1.1) SUR L'ESSIEU : Disques.
7.8.1.2) SUR L'ESSIEU : Disque.
7.8.2) FREIN DE SECOURS : Disque (s).

8 - CARROSSERIE

8.1) CARROSSERIE : Solo.
8.2) CARÉNAGE : Intégral.
8.2.1) DESCRIPTIF : Polyester et bulle en polycarbonate.
8.3) NOMBRE DE PLACES ASSISES : 2.

9 - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1) FEUX DE ROUTE : 1.
9.2) FEUX DE CROISEMENT : 1 incorporé au feu de route.
9.3) FEUX DE POSITION AVANT : 1 incorporé au feu de route.
9.4) FEUX ROUGE ARRIÈRE : 1.
9.5) INDICATEURS DE CHANGEMENT DE DIRECTION :
9.5.1) AVANT : 2 indépendants.
9.5.2) ARRIÈRE : 2 indépendants.
9.6) FEUX STOP : Incorporé au feu arrière.
9.7) ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION : Par feu arrière.
9.8) DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS :
9.8.1) ARRIÈRE : 1.
9.8.1) LATÉRAUX : Non.
9.8) FEUX DE DETRESSE : par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction.

10 - DIVERS

10.1) ACCESSOIRES :
10.1.3) RÉTROVISEURS : 1 à gauche.
10.1.4) AVERTISSEURS SONORES : 2.
10.1.5) DISPOSITIF ANTIVOL : par blocage de la direction.
10.2) MARQUE D'IDENTITÉ :
10.2.1) EMPLACEMENT DE LA PLAQUE CONSTRUCTEUR : colonne de direction
10.2.2) EMPLACEMENT DE LA FRAPPE A FROID DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION : Colonne de direction.
10.2.3) STRUCTURE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION : Type VH suivi d'un numéro à 5 chiffres.
10.2.4) LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION COMMENCE A : VH33610.
10.2.5) IDENTIFICATION DU MOTEUR : Gravé sur le côté gauche du bloc moteur.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du constructeur que le véhicule numéro VH33610 présenté comme prototype des véhicules de marque MOTO-GUZZI, type et version VH satisfait aux dispositions des articles R.169,R.170 et R.182 du Code de la Route et des Arrêtés ministériels pris en application.

La numérotation dans la série du type commence à VH33610

Montlhéry, le 7 mai 1991
L'ingénieur de l'industrie et des Mines
M. CHAPUT

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° AU-2360.84.02
Fait à Paris, le 7 mai 1991
Pour le Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement d'Ile-de-France
L'Ingénieur des Mines
J.Y. NAOURI

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés SICEM - 92600 ASNIERES, représentant dûment accrédité de GBM PESARO - ITALIE, Constructeur, certifions :

a) que le véhicule

1 - Genre : MTTE.
2 - Marque : MOTO-GUZZI.
3 - Type : VH.
4 - Numéro dans la série ou numéro d'identification :
5 - Carrosserie : Solo.
6 - Source d'énergie : ES.
7 - Puissance administrative : 9 cv.
8 - Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 2.
9 - Dimensions : Sans objet.
10 - Poids total autorisé en charge (T) : 0,440.
11 - Poids à vide en ordre de marche (T) : 0,250.
12 - Poids total roulant autorisé (T) : Néant.
13 - Charge utile du véhicule de base (T) : Sans objet.
14 - Niveau sonore de référence (dBA) : 97.
15 - Régime de rotation du moteur correspondant : 3350 tr/mn.

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait être immatriculé sans réception complémentaire. (Voir NOTA).

b) que ce véhicule sort de nos usines (magasins) le :

pour être livré à :

Fait à : le

N° d'immatriculation (à remplir par la Préfecture)

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type.

RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.54 à R.62 et R.69 à R.81 du Code de la Route ou toute modification de véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture,
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines.

ATTESTATION DE DÉDOUANEMENT

Nous soussignés SICEM - 11, rue de Normandie - 92600 Asnières, attestons que le véhicule dont les caractéristiques figurent au certificat de conformité ci-dessus a été régulièrement mis à la consommation dans les conditions fixée par la réglementation douanière. Dispense de visa accordée par décision n° 2555 en date du 14 juin 1983 par le Directeur Général des Douanes et Droits indirects.

Fait le

Cachet et signature